



## Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept novembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi vingt novembre, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

### Délibération n°61-2025-11-27

#### Etaient présents :

M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, , Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Grégory SMERCK, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

#### Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN  
Mme Annick POCHET à M. Jean-Michel MARTEL  
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM  
M. Francis GRANDERIE à M. Claude PRUDHOMME

#### Etaient remplacés :

M. Hervé BROUART par M. Jean-Pierre DUMONT  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

#### Etaient excusés :

M. Jean PICQUE  
M. Philippe DELBARRE  
Mme Nicole DARQUES

#### Etaient absents :

M. Christophe GUCHE  
Mme Ludivine MOREAU  
M. Guy LAMBERT  
M. Jean-Claude RETAUX  
M. Jean-François SAGOT

#### Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	40
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	3
Absents	5
Nombre de votes	44

### Délibération n°61-2025-11-27

#### **Objet : Labellisation PAT (Projet Alimentaire Territorial)**

*Conformément aux actions prévues dans le projet politique, il est proposé l'écriture et la mise en place d'un PAT.*

*La Communauté de Communes de Desvres-Samer (CCDS) est engagée depuis 2021 dans la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).*

*Ce projet de développement durable comprend différents enjeux dont celui consistant à « Entreprendre, produire et consommer durablement ». Cet enjeu du PCAET sera réalisé par la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).*

*La CCDS a donc initié un Projet Alimentaire Territorial début 2025, pilotée par une chargée de mission dédiée.*

*L'élaboration du PAT a ainsi débuté par un diagnostic agricole et alimentaire approfondi, enrichi par les comités techniques et la consultation des maires (l'ensemble des maires ont été sollicités).*

*La DRAAF a sollicité la CCDS pour formaliser la démarche en déposant une candidature pour la labellisation PAT de niveau 1.*

Vu la décision du bureau communautaire en date du 11 janvier 2024 relative au dépôt de dossier d'appel à projet PAT,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 08 juillet 2024 relative à la création d'un poste PAT,

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement du 28/05/2024, du 12/12/2024, et du 22/04/2024,

Considérant l'engagement de la collectivité, la validation du diagnostic et l'approche stratégique structurée, ainsi que la sollicitation de la DRAAF.

Il est proposé au conseil communautaire :

- D'approuver la démarche du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la CCDS tel que décrit dans l'exposé des motifs.
- De valider l'ensemble des axes stratégiques découlant du diagnostic
- D'autoriser Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de labellisation PAT de niveau 1 auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).
- De mandater Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette demande et à engager toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette labellisation.

**Approuvé à l'unanimité**

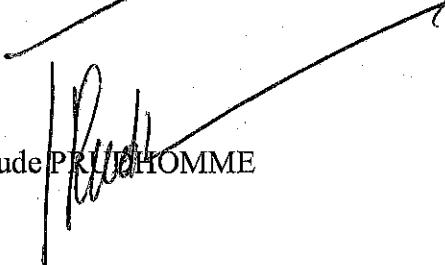
Fait et délibéré à Desvres, le 27 novembre 2025

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Président



Claude PRUD'HOMME